



LA TRANSITION
ENERGETIQUE
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Édito



Christopher Gygès

Membre du gouvernement en charge de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables

Président du conseil d'administration de l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE)

La transition énergétique en Nouvelle-Calédonie : en marche vers un avenir durable

La Nouvelle-Calédonie, joyau du Pacifique, travaille activement à un changement profond et nécessaire. Ayant pris conscience des défis environnementaux auxquels elle est confrontée, elle s'est engagée à réduire considérablement son empreinte carbone. Dans cette optique, le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique.

Cette transition représente de nombreux avantages. Elle permet tout d'abord de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la lutte mondiale contre le changement climatique. Ensuite, en privilégiant des sources d'énergies renouvelables comme le soleil dont nous disposons en quantité, nous réduisons d'autant notre dépendance aux combustibles fossiles importés, l'objectif étant de parvenir à l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Enfin, cette transition crée de nouvelles opportunités économiques et stimule l'innovation.

En agissant dès maintenant, la Nouvelle-Calédonie devient un exemple inspirant pour d'autres régions du monde. Nous prouvons qu'il est possible d'allier développement économique, soutenabilité environnementale et bien-être des citoyens. La transition énergétique est une opportunité précieuse pour modeler un avenir plus durable pour le territoire. De nombreux acteurs s'en saisissent avec détermination et ambition. Nous souhaitons à travers cette brochure les mettre en lumière et leur exprimer nos sincères remerciements.

“ Le STENC 2.0 : plus loin et plus fort dans notre transition énergétique ”



Cofinancé par l'Union européenne

Les actions du Schéma de la Transition Énergétique sont cofinancées par l'Union Européenne

AXE 1

VERDIR

LE MIX ÉLECTRIQUE DU TERRITOIRE

1

Des entreprises au cœur
de la transition énergétique

2

Des industries métallurgiques
actrices de la transition
énergétique

Les acteurs clés du paysage énergétique calédonien

Le système électrique calédonien se scinde en 3 grands métiers :

La production

activité qui regroupe une variété d'acteurs et de moyens parmi lesquels les **outils thermiques** fonctionnant au charbon (KNS et Prony Energies), **au fioul** (centrale accostée temporaire de Doniambo et centrale de Népoui), **au kérosène** (les turbines à combustion) **ainsi que les outils renouvelables hydroélectriques, photovoltaïques, éoliens et biomasse**. Il s'agit d'une activité concurrentielle qui fait néanmoins l'objet d'un encadrement par la Nouvelle-Calédonie.

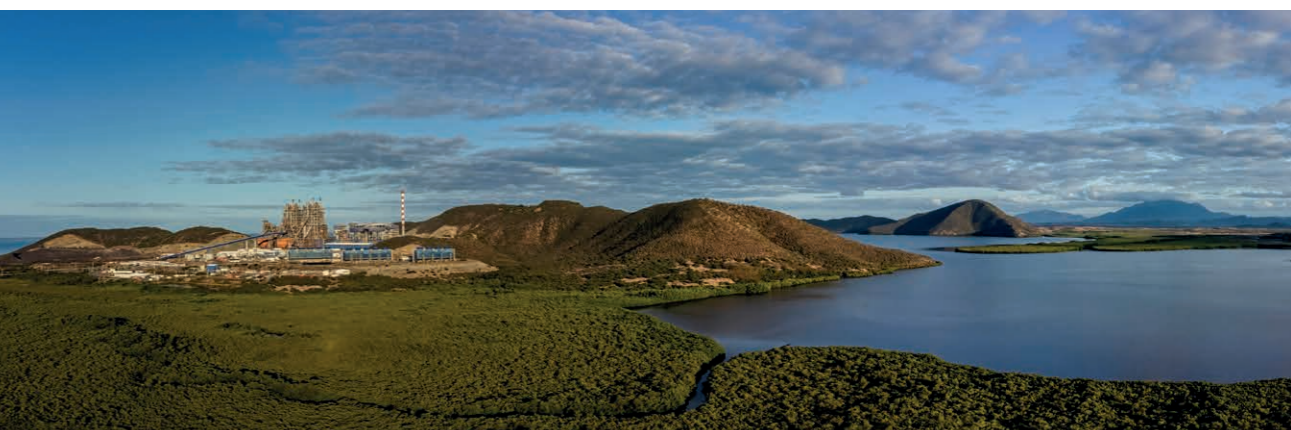
La distribution

c'est le métier le plus proche du consommateur final et à ce titre, il implique un contrôle constant des niveaux de tensions à adapter aux différents types

de clientèles. La distribution d'énergie regroupe **la gestion, l'exploitation et la maintenance** des réseaux électriques (lignes, postes de transformation) qui permettent d'alimenter l'ensemble des entreprises, des collectivités et des particuliers du territoire calédonien.

Le transport

activité monopolistique assurée par Enercal au travers d'un contrat de concession, dont les principales missions sont **d'acheminer l'électricité** produite par les producteurs vers les réseaux de distribution et **d'assurer à tout moment l'équilibre** entre l'offre et la demande.



Par le biais de sa **grille tarifaire**, la Nouvelle-Calédonie **règlements les tarifs de l'électricité** entre chacun des acteurs de la chaîne, en essayant de répondre à un double objectif : d'une part la **rémunération juste des producteurs, du transporteur et des distributeurs**, et d'autre part la **limitation des impacts financiers pour les consommateurs**. **Ces consommateurs constituent, pour partie, la distribution publique**, c'est-à-dire l'ensemble des activités économiques, des services publics (administration et éclairage public) et des ménages. Sur la distribution publique, **la part d'électricité décarbonée évolue considérablement** avec **46% d'électricité d'origine renouvelable sur l'exercice 2022/2023** en moyenne. **Ce taux continue d'évoluer positivement avec l'installation de nouvelles fermes photovoltaïques et le développement d'in-**

frastructures de stockage permettant de pallier l'intermittence des énergies renouvelables. Autres consommateurs de la distribution publique, **les métallurgistes représentent 75% des consommations électriques du territoire**. **SLN et KNS**, les deux acteurs industriels les plus électro-intensifs, **disposent de leurs propres moyens de production carbonés**, qui contribuent à alourdir considérablement le bilan carbone de la Nouvelle-Calédonie. Pour autant, ces outils sont très utiles pour la stabilité de la distribution publique, en s'interfaçant avec celle-ci. **Prony Resources**, quant à elle, bénéficie d'une priorité sur l'une des deux tranches de la centrale au charbon de Prony Energies. **Ces trois métallurgistes se sont engagés à s'orienter vers la transition énergétique**.

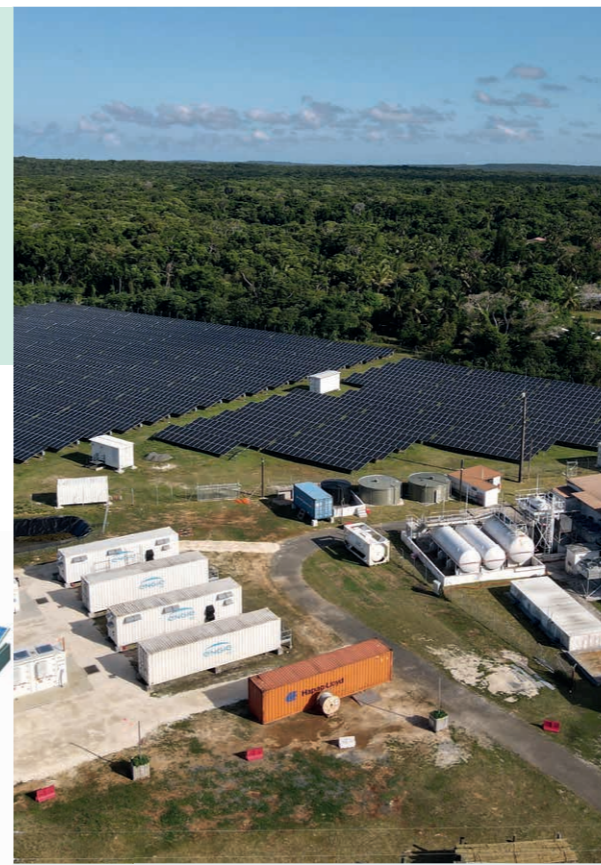
1 DES ENTREPRISES AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EN PROVINCE DES ÎLES

Maré sur la voie du 100 % renouvelable



Enercal, concessionnaire de la distribution publique d'électricité sur l'Île des Pins, Maré et Ouvéa, joue un rôle clé dans l'accompagnement de la transition énergétique de ces îles. À travers le projet «100 % Renouvelable sur les Îles», l'objectif est d'alimenter les habitants en électricité 100 % renouvelable d'ici 2025. Cette transition s'appuie sur des centrales de production solaire, des systèmes de stockage et des algorithmes pour optimiser le fonctionnement global de chaque île.



Photovoltaïque et biomasse sur Lifou



Alizés Énergie et EEC ont lancé la transition énergétique de Lifou en 2014 avec la construction de la ferme solaire Lexo PV de 250 kW. En 2017, plusieurs centrales photovoltaïques «Drehu PV» d'une capacité totale de 1MW ont été ajoutées, portant la part d'énergies renouvelables (EnR) à 20 % de la production annuelle.

En 2019, un système de stockage de 5 MW / 5 MWh est installé, permettant d'atteindre 50 % d'EnR chaque année grâce à la production de Waihmene. En 2022, ce système a été renforcé pour atteindre 15 MWh.

Une nouvelle centrale photovoltaïque de 2 MW est prévue en 2024, visant à porter la part d'énergie renouvelable à 70 % par an.

Parallèlement à ces avancées, Alizés Énergie, sous le label «Assiette verte», collecte et traite plus de 150 000 litres d'huile végétale usagée pour remplacer le gazole dans les groupes électrogènes d'EEC Lifou. Cette initiative représente 5 % de la production totale d'électricité.

Lorsque le gazole est remplacé par l'huile végétale usagée, le taux d'énergie renouvelable quotidien à Lifou dépasse régulièrement 99 %, marquant ainsi une avancée significative dans la transition énergétique de l'île



LA CENTRALE SOLAIRE DE HNAGOW, PILIER DE CETTE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Développée et exploitée par Enercal Énergies Nouvelles, filiale renouvelable d'Enercal, cette centrale offre déjà la possibilité d'atteindre 25% d'énergies renouvelables pendant la journée. Installée sur un terrain coutumier de 2 hectares, elle compte environ 2 700 panneaux photovoltaïques et représente un investissement de 200 millions de FCFP.

UN SYSTÈME DE STOCKAGE INDISPENSABLE.

Le système de stockage de Tadine, développé par Enercal, est une unité de stockage par batteries dimensionnée pour stocker les excédents solaires produits en journée et les fournir ensuite au réseau électrique. Ce système, doté d'un pilotage automatisé, vise à favoriser l'utilisation de l'énergie photovoltaïque par rapport au thermique, garantissant une qualité d'alimentation électrique optimale. L'investissement dans le stockage et le pilotage s'élève à 500 millions de FCFP.

3 PHASES POUR ATTEINDRE LE 100% RENOUEVABLE :

Phase 1 – Objectif 25%

Mise en service d'une centrale solaire à Hnagow d'une puissance de 1,6 Mwc et d'un système de stockage d'énergie de 2,4 MWh à Tadine, site de la centrale thermique initiale. Cela permet une pénétration moyenne de l'énergie solaire de 25 %, assurant l'alimentation de l'île pendant 6 heures grâce à l'énergie solaire, directement ou via le système de stockage.

Phase 2 – Objectif 65%

Mise en service de 2 centrales solaires supplémentaires portant la puissance installée totale sur l'île à 4,7 Mwc. Le système de stockage de Tadine sera également amélioré pour accompagner la croissance de la production solaire, avec un taux de pénétration de l'énergie solaire atteignant 65 %.

Phase 3 – Objectif 100%

Conversion de la centrale thermique existante pour un fonctionnement à 100 % à partir de combustibles renouvelables. Plusieurs options (comme le biocarburant, l'huile de coprah et les e-fuels) sont envisagées pour un objectif de pénétration renouvelable de 100 %.

- ✓ En 2024 : part d'énergie renouvelable à 70 % par an.
- ✓ Stockage renforcé à 15 MWh
- ✓ Utilisation novatrice de l'huile végétale





EN PROVINCE NORD

Ferme agrisolaire de Ouaco, ferme Agrinergie® de Nouvelle-Calédonie

Combinaison de GPMV et de serres solaires PV établie en province Nord, le projet d'Agrinergie de Ouaco injecte ses premiers électrons verts dans le réseau calédonien en octobre 2020. Ouaco bénéficie, comme la centrale de Focola, d'un partenariat entre le groupe Akuo et Enercal Énergies Nouvelles, auxquels s'adjoint Nord Avenir, filiale de la province Nord.

Afin d'optimiser au maximum la surface disponible, Ouaco combine deux types de systèmes : des panneaux au sol d'une puissance de 4,4 MWc, et des panneaux anticycloniques recouvrant 7 000 m² de serres agricoles pour une puissance de 0,6 MWc. Cette structure va permettre à un jeune agriculteur de Témala de démarrer une nouvelle activité maraîchère de tomates et concombres. Grâce à ce dispositif innovant, la centrale génère, au total, 8 GWh chaque année. Une source d'énergie verte qui permet, in fine, de couvrir les besoins annuels en électricité de 1 800 foyers calédoniens tout en évitant le rejet dans l'air de 3 200 tonnes de CO₂ par an.



Plus de
13 000
panneaux
photovoltaïques
sur 7 hectares

Une combinaison innovante d'agriculture maraîchère et de production d'électricité



Hydro Paalo : une centrale hydroélectrique écologique

✔ 7 GWh d'électricité annuelle.

✔ 5 200 tonnes de CO₂ économisées chaque année.

✔ 3 MW de puissance maximale.

✔ Contribution majeure à l'énergie positive de la côte Nord-Est.



Située à Pouébo, Hydro Paalo est une **centrale hydroélectrique novatrice fonctionnant au fil de l'eau**. Opérationnelle depuis le 23 décembre 2020, elle produit **7 GWh d'électricité par an** avec une puissance maximale de 3 MW, alimentant la côte Nord-Est de la Grande-Terre et le réseau de transport de la Nouvelle-Calédonie.

Cette centrale a émergé grâce à la topographie naturelle de la rivière We Paalo, avec **une hauteur de chute de 540 mètres** et un débit idéal pour l'hydroélectricité. Elle permet **d'économiser 5200 tonnes de CO₂ par an**, offrant une alternative durable aux combustibles fossiles pour la production d'énergie.

Parallèlement, Hydro Paalo s'engage dans la **préservation de la biodiversité en restaurant 8 hectares de zones dégradées par le feu** grâce à un programme de plantation sous tunnel.

Hydro Paalo incarne la transition vers une énergie propre et renouvelable en Nouvelle-Calédonie, tout en contribuant à la préservation de son environnement naturel.



EN PROVINCE SUD

Le parc éolien d'Unia

Situé entre 290 et 435 mètres d'altitude, le **parc éolien d'Unia - Yaté** est une réalisation majeure pour l'avenir énergétique de la Nouvelle-Calédonie. Composé de **24 éoliennes**, ce parc est conçu pour répondre aux besoins croissants en énergie tout en respectant l'environnement.

Ces éoliennes de pointe, atteignant **une puissance totale de 20,4 MW**, sont un exemple concret d'engagement vers les énergies renouvelables.

L'**objectif de production annuelle de 42 GWh** est une étape significative vers **l'autosuffisance énergétique**, capable de couvrir les besoins en électricité de plus de **37 000 Calédoniens**. Cette contribution est d'autant plus importante qu'elle **excède la consommation annuelle combinée des communes de Yaté et Mont-Dore**.

Total Energies Renouvelables Pacific supervise cet exploit énergétique, la maintenance étant assurée par Siemens Gamesa. De nombreux employés sont originaires de la commune, permettant ainsi une montée en compétence de la population locale.

Le respect de l'environnement est également une priorité, avec un ensemble de mesures destinées à **minimiser l'impact sur la faune, la flore et les eaux de surface**. De plus, **10 hectares sont dédiés à la réhabilitation et à la restauration écologique**. Pour mieux comprendre l'impact sur la faune avicole et les chiroptères, une installation de capteurs ultrasons est en cours, une première parmi les 6 parcs éoliens du territoire.

Le parc éolien d'Unia - Yaté est bien plus qu'une simple installation énergétique, il traduit la volonté du pays d'être à la pointe de la transition énergétique.

- ✔ 20,4 MW d'énergie éolienne propre ajoutée en 2022.
- ✔ 42 GWh par an, alimentant plus de 37 000 Calédoniens.
- ✔ Mesures de protection de la faune et flore et restauration écologique de 10 hectares.



1

Centrale «Gadji Énergie»

Dirigée par M. Philippe Scornet depuis 2017, **WINEO** s'inscrit comme un **acteur majeur du développement durable** en Nouvelle-Calédonie, spécialisé dans la **production d'énergies renouvelables**.

Développée par Wineo en partenariat avec Enercal et Katchii 2, une structure représentant les tribus de la commune de Païta, la **centrale «Gadji Énergie»** sera la **première ferme biogaz de la région** et sera située sur le site de gestion des déchets de la zone urbaine de Païta, dans le Grand Nouméa. Utilisant le processus de méthanisation des déchets collectés, **elle produira de l'électricité tout en contribuant à réduire les émissions de CO2**. Cette initiative permettra d'augmenter de manière significative la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique local, couvrant ainsi **1% des besoins de la distribution publique** en électricité tout en **évitant le rejet d'environ 6000 tonnes de CO2 chaque année**.



© Nicolas Jobl

- ✓ **La plus grande batterie de stockage de France et d'Europe à Boulouparis.**
- ✓ **Capacité 150 MWh sur 3 heures pour énergie renouvelable.**
- ✓ **Création d'emplois locaux, décarbonation, et tarifs compétitifs.**

La plus grosse batterie de stockage d'Europe en Nouvelle-Calédonie



Le gouvernement a récemment autorisé la société **Akua Energy** à exploiter un **parc de stockage d'électricité dans la commune de Boulouparis**.

Ce projet de grande envergure vise à jouer un rôle clé dans la transition énergétique du territoire en favorisant la décarbonation de son mix énergétique.

Cette installation, d'une valeur de 9 milliards de francs CFP, devrait devenir **la plus grande batterie de stockage d'Europe**. Elle permettra de **stocker jusqu'à 150 MWh d'électricité** pendant trois heures, ce qui représente une avancée significative dans l'intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le réseau électrique.

L'objectif principal de ce projet est de **fournir de l'énergie propre et durable à la Nouvelle-Calédonie**, en grande partie issue de l'énergie solaire photovoltaïque, **même pendant les heures nocturnes**. Cette initiative s'inscrit dans une série d'efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à offrir une énergie plus compétitive aux citoyens et aux entreprises locales.



2

DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ACTRICES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SLN, moteur de la décarbonation calédonienne



Signature de l'accord-cadre de décarbonation du mix électrique calédonien entre la SLN, le Gouvernement, la province Sud, Enercal et Prony Resources en mai 2022

Avec l'ambition de commercialiser un nickel à haute valeur ajoutée, responsable et durable, la SLN a choisi d'être un pilier de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie. Fondée sur une stratégie écrite avec une méthode précise, **sa feuille de route décarbonation** est partagée avec tous les acteurs pour travailler en synergie et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La **stratégie d'approvisionnement électrique** de la SLN repose sur la trajectoire du deuxième Schéma de Transition Énergétique de Nouvelle-Calédonie STENC 2.0, adopté en août 2023. Cette stratégie avait été initiée en 2022 dans l'accord-cadre qui rassemble, avec la SLN, plusieurs acteurs majeurs de l'énergie en Nouvelle-Calédonie que sont le Gouvernement, la province Sud, Enercal et Prony Resources. Cet accord-cadre esquisse les moyens de progressivement décarboner le mix électrique calédonien et les contributions des différents signataires.

UNE FEUILLE DE ROUTE PLURIANNUELLE, MÉTHODIQUE ET MESURÉE

Depuis 2022, la fonction de responsable Feuille de route décarbonation est chargée d'écrire puis de piloter la trajectoire décarbonation de la SLN, en particulier celle de son procédé métallurgique qui émet autant que l'électricité consommée par le site industriel de Doniambo.

LA FEUILLE DE ROUTE DÉCARBONATION DE LA SLN EST STRUCTURÉE AUTOUR DE 5 AXES :

- ✓ Consommer moins d'énergie (ISO-50 001);
- ✓ Faire autant avec moins d'énergie ;
- ✓ Récupérer l'énergie ;
- ✓ Réduire l'intensité carbone de l'énergie ;
- ✓ Piéger le CO2 fatal.

Donner la plus grande place possible aux énergies renouvelables

Du fait de sa technologie moderne, la CAT bénéficie d'un mode de production plus souple. Elle a donc la capacité de :

- ✓ Réduire sa production pour laisser la place à l'énergie photovoltaïque en surplus (non-consommée par le grand public)
- ✓ Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la SLN.

La certification **ISO 50 001 de la SLN décernée depuis 2020 et reconduite sans interruption**, atteste d'une organisation structurée et mesurée pour améliorer en permanence l'efficacité énergétique des activités industrielles et minières.

Un jalon sensible est l'installation de **la Centrale Accostée Temporaire (CAT)** qui entraîne une **réduction de 30% des émissions de CO2** du mix électrique à puissance constante et **une réduction de près de 15% de ses émissions totales**.

S'EFFACER AU PROFIT DES CALÉDONIENS

Le site de la SLN à Nouméa participe à la mutualisation des moyens de production électrique :

1. La SLN augmente sa production d'électricité (grâce à la CAT) pour répondre aux besoins des Calédoniens, plusieurs fois par mois.
2. L'usine réduit sa puissance si nécessaire, à la demande du gestionnaire du réseau, pour fournir l'électricité nécessaire à la distribution publique : **l'usine s'efface devant les besoins des Calédoniens**.

La souplesse du mode de production de la SLN sécurise la fourniture électrique de la Nouvelle-Calédonie dont l'intégration de plus en plus forte d'énergies renouvelables complexifie la gestion du réseau. Cela contribue à l'excellent niveau de service électrique pour les usagers calédoniens, à un moindre coût !

FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER POUR L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

La SLN encourage l'installation de stations photovoltaïques sur des titres miniers dont elle bénéficie, en suspendant ses intentions d'exploiter ses titres lorsque cela est possible.

Vers la neutralité carbone à l'horizon 2040



Transition nickel, pour un avenir durable



Dès 2021, **Prony Resources** s'est engagé en tant qu'**acteur de la transition énergétique mondiale**. En Nouvelle-Calédonie, le métallurgiste **contribue durablement au développement du pays** en **valorisant la ressource de nickel et de cobalt** aux plus hauts standards industriels et environnementaux.

UNE STRATÉGIE DURABLE
ET DES AMBITIONS CLAIRES

- ✓ **Commercialiser un produit de qualité** indispensable à la transition énergétique internationale : le nickel nécessaire à la production des batteries pour la mobilité électrique.
- ✓ **Réduire de 50% les émissions de CO2** de l'usine en 2030 et **tendre vers la neutralité carbone** en 2040.
- ✓ **Assurer une gestion innovante des résidus.**

Le **bilan carbone de Prony Resources** révèle que si la partie process représente un poids non négligeable, la **source d'électricité** (produite au charbon par la centrale Prony Energies) utilisée pour l'alimentation de ses installations **est tout aussi impactante**, émettant pas moins de **450 000 tonnes de CO2 par an**.

PRONY RESOURCES S'ORIENTE DONC VERS :

- ✓ **La filière électricité**, en installant en partenariat avec TotalEnergies sa propre **centrale photovoltaïque de 40 MW/ BESS**. Ce grand projet sera mis en place **en respectant le protocole de moindre impact**, à savoir : **ÉVITER** (les patches arbustifs seront préservés) ; **RÉDUIRE** (maintenir la végétation sur site et réduire le risque d'érosion) ; **COMPENSER** (les espèces végétales rares et menacées – ERM – impactées seront transplantées dans la pépinière de Prony Resources). Ce projet aura également **un impact économique positif** en impliquant la communauté du Grand Sud. Visant une **mise en production dès 2025**, il occasionnera une **réduction d'émissions de CO2 de 50 000 tonnes par an**, pendant 25 ans.
- ✓ **La filière hydrogène et valorisation du CO2**, en partenariat avec ENGIE et GAZPAC. Ce partenariat permettra de **trouver les solutions pour décarboner les opérations de Prony Resources** en matière de procédés, de production de chaleur et de mobilité. Les synergies avec les autres acteurs du territoire seront continuellement recherchées.

Prony Resources est également signataire depuis 2022 de l'**accord-cadre « Évolution du paradigme énergétique de la métallurgie du nickel : décarbonation »**, établi aux côtés du gouvernement, d'ENERCAL, de la province Sud et de SLN/ERAMET. Cet accord traduit la volonté de Prony Resources Nouvelle-Calédonie d'assurer sur le long terme l'enlèvement des ressources des volumes d'énergie de sources renouvelables et compétitives, majoritairement photovoltaïques, que le gouvernement prévoit de déployer sur le réseau à l'intention des métallurgistes.

Depuis 2022, Koniambo Nickel fait de sa transition énergétique une priorité concrète avec son programme **Transition Nickel**.

L'enjeu pour le métallurgiste est de **poursuivre en toute sécurité la montée en puissance de sa production**, tout **en restant compétitif** sur le marché du nickel et **en réduisant ses émissions de CO2**.



UN PROJET PRAGMATIQUE

L'approche de Koniambo Nickel, fondée sur l'étude de l'ensemble des opportunités et des pistes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, a permis de retenir trois axes prioritaires :

- ✓ **Une optimisation énergétique des process** actuels visant à réduire d'une part les pertes d'énergie, et d'autre part à récupérer la chaleur émise par les scories.
- ✓ **L'intégration des énergies renouvelables** fournies par le réseau public.
- ✓ **L'intégration de combustibles plus propres et renouvelables** : le remplacement du charbon par diverses options (gaz, biogaz ou encore hydrogène...) et la biomasse.

Les différentes étapes des prochaines études permettront de fiabiliser la feuille de route de la transition énergétique de Koniambo Nickel pour les années à venir. Une transition dans laquelle s'engagent l'ensemble des employés de l'entreprise, en contribuant, en participant et en adaptant leurs pratiques professionnelles à un objectif ambitieux :

ramener à zéro les émissions de CO₂ de Koniambo Nickel d'ici 2050.

AXE 2

TENDRE VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE



1

Démarches
volontaristes...

2

...Et démarches
accompagnées

Les transports représentent environ **10% des émissions de gaz à effet de serre (GES)** en Nouvelle-Calédonie. Le territoire étant vaste, ils jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Calédoniens, ce qui rend primordiale la transition vers une mobilité plus durable. Une transition d'autant plus pressante que l'Union Européenne prévoit l'interdiction de la vente de véhicules neufs à moteurs thermiques en 2035. Il nous faut donc dès maintenant **engager des changements profonds dans notre rapport à l'automobile**, ce qui nous permettra également de **diminuer notre dépendance aux importations**.

En effet, son insularité rend la Nouvelle-Calédonie fortement tributaire des importations de carburants fossiles. La transition vers une mobilité décarbonée et la production locale d'électricité verte offrent une opportunité précieuse **d'accroître notre autonomie énergétique** et de **réduire notre vulnérabilité** face aux fluctuations des marchés pétroliers.



Un élément-clé de cette transition réside dans la **réduction de notre addiction aux véhicules thermiques individuels**. Si près de 30% des ménages calédoniens ne possèdent pas d'automobile ni de deux-roues motorisé et leur préfèrent les transports en commun, le vélo voire la marche à pied, le véhicule individuel carburant aux combustibles fossiles reste leur principal mode de déplacement. Il est donc impératif **d'encourager la transition vers des véhicules individuels plus propres**, tout en favorisant **l'utilisation des transports en commun** et le **développement d'une mobilité douce et active**.

De nombreux acteurs locaux sont déjà engagés dans cette démarche visant à réduire l'empreinte carbone des transports en Nouvelle-Calédonie.

1 DÉMARCHES VOLONTARISTES...

Un engagement concret pour une mobilité décarbonée



La province Sud de la Nouvelle-Calédonie s'est engagée activement dans la **promotion d'une mobilité décarbonée** en mettant en place un ensemble d'actions et de projets novateurs. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Schéma pour la Transition Énergétique de la province Sud (STEPS), révisé en 2023. Cet engagement était déjà présent dans le STEPS v1.

Modes actifs et infrastructures vertes

La Province a élaboré un **Schéma des Modes Actifs** pour favoriser les modes de déplacement doux, notamment la marche et le vélo, sur les voiries provinciales. Ce schéma, en cours de révision pour la période 2024/2030, vise à augmenter de 20% le nombre de cyclistes et piétons d'ici 2025, par rapport à 2019. Il s'agit d'un pas en avant majeur vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement.



© Province Sud

Covoiturage dynamique

Un appel à projets a été lancé pour **créer une application de covoiturage dynamique**. L'objectif est de favoriser l'économie numérique, développer des solutions de covoiturage répondant aux besoins locaux, et atteindre une masse critique d'utilisateurs. L'objectif ? 500 covoitureurs enregistrés sur l'application six mois après son lancement.

Mobilité électrique

La province élabore **une stratégie de mobilité électrique** orientée à l'interne comme à l'externe pour réduire les émissions de CO2 et la pollution sonore. Cette démarche inclut le **déploiement d'infrastructures de recharge** et des **mesures incitatives** pour encourager la transition vers la mobilité électrique. Le financement de 10 nouvelles installations est prévu.

Rationalisation de la flotte automobile

La province Sud rationalise sa flotte de véhicules en privilégiant **l'entretien régulier, l'analyse des besoins** en véhicules et **le renouvellement** par des véhicules plus performants, notamment électriques ou hybrides. L'objectif est de réduire la consommation de carburant de 20 % par rapport à 2019, de diminuer le nombre de véhicules de 15 %, et de verdir 50 % de la flotte d'ici 2026.



© Province Sud

Une semaine et une charte de l'écomobilité portées par l'Ademe



La **charte de l'écomobilité** mise en place par l'ADEME joue un rôle clé en Nouvelle-Calédonie en soutenant et en mettant en lumière les actions entreprises par les acteurs engagés dans le réseau de la charte de l'écomobilité.

Ouverte aux collectivités, intercommunalités, provinces, entreprises, établissements publics ou privés, associations, cette initiative a plusieurs objectifs :



L'écomobilité, ou mobilité durable, désigne l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement. Elle vise à réduire les impacts négatifs sur l'environnement, tels que la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre, en privilégiant des moyens de transport plus écologiques comme le vélo, la marche, les transports en commun, le covoiturage, ou les véhicules électriques et hybrides.

- ✓ Les participants s'engagent **volontairement** dans une **démarche d'amélioration continue** visant à **promouvoir les actions d'écomobilité** au sein de leurs structures respectives.
- ✓ L'événement offre **une plateforme pour valoriser ces actions** et les rendre visibles auprès du public et des partenaires.
- ✓ En rejoignant ce réseau, les participants bénéficient de **retours d'expérience**, de **contacts précieux** et de la possibilité de **développer des projets communs**.



© Province Sud

Les résultats de cet engagement sont palpables. Les acteurs impliqués dans la charte de l'écomobilité se réunissent régulièrement lors du comité de charte pour discuter des projets écomobilité qu'ils souhaitent mettre en place au sein de leurs structures respectives. En 2023, 6 nouveaux membres ont rejoint la charte, portant ainsi le nombre total de signataires à 31.



© Province Sud / Fabrice WENGER

Outre la coordination de la charte de l'écomobilité, l'ADEME organise également **une semaine dédiée à l'écomobilité en septembre**, en lien avec la Semaine Européenne de la Mobilité (SEM), afin de sensibiliser à ces enjeux les salariés des structures partenaires ainsi que le grand public.

Lors de la dernière édition de cet événement, plusieurs animations ont été proposées, notamment des **sessions de fresques du climat**, des **challenges éco-mobilité** dans les écoles et entreprises, des **ciné-débats**, des **cyclobus** (déplacement organisé à vélo), et une **journée sans voiture**. De plus, la semaine a été marquée lors de l'édition 2023, par le lancement de la version bêta de l'**application de covoiturage "Wigo"**, développée par Tilt et Yugo, avec le soutien de la province Sud, offrant ainsi une nouvelle opportunité de promouvoir l'écomobilité dans la région.



© Province Sud / Fabrice WENGER



Mobilité électrique à la ferme pionnière zéro émission à Poya

La ferme Agriblue s'est équipée d'une flotte de véhicules 100% électriques pour le transport de son personnel, de l'outillage et des récoltes. Ne comptant pas s'arrêter là et dans une volonté constante d'innovation, la ferme prévoit d'investir rapidement dans des engins de travaux agricoles également 100% électriques. Cette transition vers une flotte agricole électrique permettra de réduire son empreinte carbone tout en améliorant l'efficacité des opérations agricoles.



ALIZES
ÉNERGIE
ENGIE

Le choix de l'hydrogène à Bourail.

Après EEC qui s'est doté d'un dispositif similaire à Nouméa, en 2024, Alizés Énergie s'engage dans un projet révolutionnaire de 3 MW à Pouébo, Bourail. Au cœur de cette initiative, un électrolyseur de pointe transformera l'électricité en hydrogène, alimentant ainsi de 2 à 4 véhicules municipaux légers fonctionnant à l'hydrogène. Cette avancée majeure est le fruit d'un partenariat solide entre la SSP, la mairie de Bourail et les ambitions novatrices du territoire. Un pas de géant vers une mobilité durable et décarbonée.



2 ...ET DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES

L'ACE et les « ami » de la mobilité décarbonée

En août 2023, l'ACE avait reçu 15 dossiers de candidature en réponse à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier et soutenir les projets élaborés par les collectivités locales dans le domaine de la mobilité décarbonée.

Cet appel à manifestation d'intérêt répondait à **plusieurs objectifs** :

- ✓ **Identifier les projets** portés par les collectivités locales dans le domaine de la mobilité, et **en évaluer l'impact potentiel sur l'empreinte carbone et la performance énergétique** de ces collectivités.
- ✓ **Mesurer le degré de maturation** de ces projets, ainsi que leurs **besoins en accompagnement financier**.
- ✓ **Catégoriser les projets** selon leur nature (ex. 1/ Études ; 2/ AMO ; 3/ Mise en œuvre) et les thématiques abordées (ex. électromobilité ; modes actifs ; transports collectifs ; etc.)
- ✓ Citons celui du **SMTU** (Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa) qui a conçu une **campagne de communication** ciblée sur les établissements scolaires de l'agglomération et **visant à promouvoir l'utilisation du réseau Tanéo par quelque 20 200 élèves** de ces établissements.

(PDME) a reçu un très bon accueil, avec pas moins de 15 candidatures reçues. S'adressant aux collectivités locales, aux entreprises publiques ou privées et aux associations, cet AMI visait à identifier et **évaluer les ensembles de mesures projetées par ces structures**, dans l'objectif d'**optimiser et d'augmenter l'efficacité des déplacements liés à leurs activités**, en particulier ceux de leurs personnels, pour **diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques**, et **réduire la congestion** des infrastructures et des moyens de transports.

Là encore, de nombreux projets de plans de mobilité sont identifiés et verront le jour, tant dans le secteur public que privé. Parmi les projets identifiés, citons **les Plans de Mobilité** des communes de **Païta** et du **Mont-Dore**, ou encore celui du **groupe ENGIE** dont les trois filiales locales (Socometra, Neodel et EEC) s'engagent résolument dans la décarbonation de leurs transports.

« Cette démarche a ainsi permis d'identifier de nombreux projets pertinents et prometteurs. »

- ✓ De même, la **Ville de Koné** a lancé une étude dans la perspective de la **création d'un service de navettes** entre les tribus éloignées ou isolées et le centre de Koné.
- ✓ Le **SIVM Sud** (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) a lancé quant à lui l'étude d'un projet visant à **assurer le transport scolaire des communes de Boulouparis, La Foa, Moindou, Farino et Sarramea en bus 100% électrique**. Le même SIVM projette également la **mise en place d'une aire de covoiturage** équipée de bornes de recharge pour véhicules électrique sur la commune de La Foa.

Parmi les multiples appels à manifestation d'intérêt lancés en 2023 par l'ACE en partenariat avec l'ADEME, celui que l'Agence a initié pour **les Plans de Mobilité Employeurs**





Une étude pour optimiser le développement du réseau calédonien de bornes de recharge

Dans le cadre de sa démarche de transition énergétique, la Nouvelle-Calédonie renforce son engagement en faveur de la mobilité durable. Afin de répondre à la demande croissante de véhicules électriques et de soutenir cette transition vers une société à faibles émissions de GES, **une étude de schéma directeur de maillage d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques** a été initiée, à la demande du gouvernement et à l'initiative de l'ACE et de l'AFD. Cette étude vise à **élaborer une vision globale et stratégique pour la mise en place d'un réseau de bornes de recharge** efficace, fiable et adapté aux besoins spécifiques du territoire. Cette **étude de schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)** se concentre sur l'analyse approfondie des caractéristiques géographiques, démographiques et des habitudes de déplacement de la population locale. Cette démarche vise à **identifier les emplacements stratégiques pour l'implantation des bornes de recharge** afin d'optimiser la couverture territoriale,

tout **en garantissant une accessibilité aisée** aux utilisateurs de véhicules électriques.

Cette étude prend également en compte **les évolutions technologiques du marché** des véhicules électriques et des infrastructures de recharge. Elle examine les **normes de recharge**, les **différentes puissances de charge** et les **solutions innovantes** comme la **recharge rapide** ou la **recharge intelligente**. De plus, **des scénarios de développement du parc automobile électrique** sont élaborés pour anticiper les **besoins futurs** en matière de recharge électrique.

Mission **d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** menée par le bureau d'étude **ETEC** en partenariat avec le groupe **ARTELIA** et le bureau **Bio Eko**, cette étude représente **une étape fondamentale dans la réussite de la démarche de transition énergétique** engagée par la Nouvelle-Calédonie. Elle constitue **un levier majeur pour la promotion de la mobilité durable**, l'atténuation des impacts environnementaux et la **modernisation de l'infrastructure énergétique du territoire**.



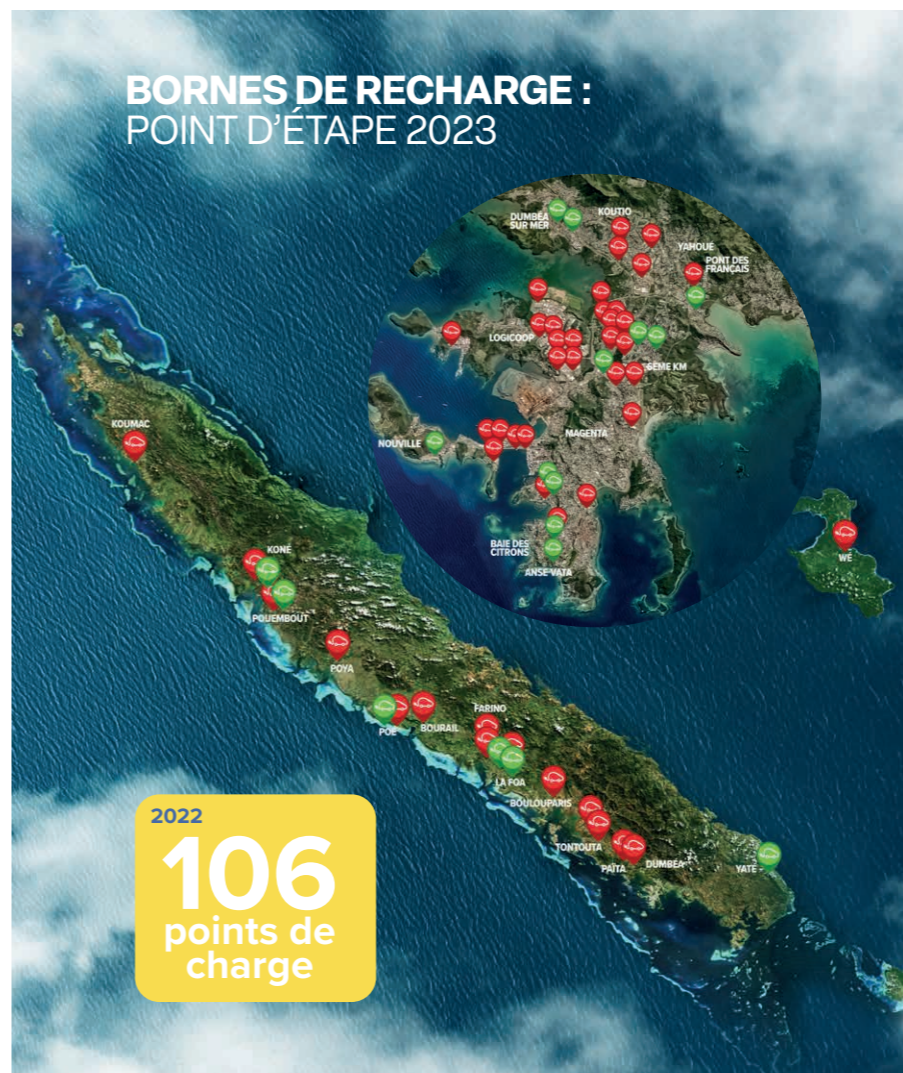
Hivy, BORNES TO BE ALIVE !

Hivy, première solution 100% locale d'installation et de gestion de bornes électriques, révolutionne la recharge électrique en permettant la monétisation de la charge et la supervision des bornes.

Cette application innovante, au-delà de la simple gestion des bornes, offre une expérience centralisée pour l'installation et l'interopérabilité, facilitant ainsi l'accès aux technologies de recharge pour les particuliers et les institutions. Grâce à sa plateforme mobile intuitive, Hivy marque un tournant dans le domaine de la mobilité énergétique, combinant commodité et efficacité.



BORNES DE RECHARGE : POINT D'ÉTAPE 2023



Le maillage du territoire calédonien initié avec l'appel à projets de 2022 se poursuit de manière optimale, puisqu'en septembre 2023, **106 points de charge ont déjà été mis en service** sur les **149 programmés** pour cette année. Dernières en date, les bornes implantées sur le site de Deva et celles de la concession automobile du Groupe Jeandot à Nouméa. Le 13 octobre, pas moins de **22 points de charge supplémentaires** ont été inaugurés sur les différents sites du Groupe Bernard Hayot. Afin de compléter le maillage de la Nouvelle-Calédonie, un autre appel à projets est programmé pour la fin de l'année 2023. Pour tout savoir sur l'évolution de l'implantation des points de recharge de véhicules électriques en Nouvelle-Calédonie, rendez-vous sur www.hivy.nc ou www.agence-energie.nc/carte-bornes/

2023
149
points de charge

L'ACE encourage la mobilité propre avec la prime véhicule électrique



Dans ce contexte, **l'Agence Calédonienne de l'Énergie s'engage à soutenir la mobilité décarbonée** en mettant en place un **dispositif de prime** pour l'achat de véhicules électriques. Cette initiative favorise l'adoption de véhicules plus respectueux de l'environnement et contribue à réduire notre empreinte carbone.

Ce dispositif s'applique à **l'achat de véhicules 100% électriques neufs immatriculés en Nouvelle-Calédonie**, incluant les voitures et les motocyclettes électriques. Il offre une prime équivalant à **20% du coût d'acquisition**, plafonnée à 600 000 F.CFP pour les voitures et 150 000 F.CFP pour les deux-roues.

Le 16 août 2023, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a marqué un tournant dans la transition énergétique en approuvant à l'unanimité **la révision du Schéma pour la Transition Énergétique (STENC)**. L'objectif : faire en sorte qu'un véhicule sur deux vendus d'ici 2035 soit « propre ».

Grâce au soutien financier de la Nouvelle-Calédonie et de l'Union Européenne, cette action vise à encourager la mobilité propre et à accélérer notre transition vers un avenir plus durable.

AXE 3

ENCOURAGER LA RÉDUCTION ET L'OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

1

Réduire les consommations par la performance énergétique des bâtiments et des équipements associés

2

Sensibiliser et informer pour inciter à la sobriété énergétique et numérique

Avec l'objectif de réduire de 30% les dépenses énergétiques des entreprises, des industries et des collectivités d'ici 2035, le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) se veut volontariste en la matière. Pour atteindre cet objectif, la Nouvelle-Calédonie s'inscrit clairement dans une démarche mettant l'accent sur la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la transition vers les énergies renouvelables. C'est par la combinaison de ces trois facteurs et dans cet ordre, que la Nouvelle-Calédonie pourra atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique.

Pour déterminer des pistes de sobriété énergétique et améliorer l'efficacité énergétique des entreprises, des industries et des collectivités, la Nouvelle-Calédonie encourage la réalisation d'audits ou de diagnostics énergétiques et la mise en œuvre des recommandations qui en découlent. Il faut rappeler que la simple mise en œuvre des recommandations issues d'un audit énergétique sur la partie sensibilisation à la sobriété et efficacité énergétique permet de réaliser jusqu'à 30% d'économies d'énergie et cela sans investissement supplémentaire ! Une économie financière notable pour les acteurs qui s'engagent dans cette dynamique.

La sobriété énergétique est une approche ludique qui, à travers une analyse des comportements et des habitudes, invite aux changements progressifs qui permettent d'être moins énergivore pour un même service rendu. Cela passe par des campagnes de communication et de sensibilisation pour encourager l'adoption d'écogestes. Il ne faut pas minimiser l'impact à long terme de ces écogestes, puisqu'ils permettent de réaliser de 5 à 20% d'économies d'énergie.

La transition vers des sources d'énergies renouvelables intervient dans un troisième temps dans cette démarche. Elle s'appuie sur les efforts du réseau en matière de décarbonation du mix énergétique et sur les investissements que peuvent faire les entreprises, les industries et les collectivités sur des solutions de productions d'énergies renouvelables.

L'approche à adopter consiste donc d'abord à consommer moins et de manière plus efficace.

1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS PAR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS

L'efficacité énergétique des bâtiments influe considérablement sur leurs consommations énergétiques. Par exemple, la **qualité de leur isolation thermique ou la performance énergétique** de leur climatisation peuvent aisément **multiplier par deux leur facture énergétique** et leur impact environnemental.

UNE NORME ÉNERGÉTIQUE POUR MIEUX CONSTRUIRE

Partant de ce constat, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée en 2020 d'une **norme sur la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB)**, inscrite dans le Référentiel de la construction du territoire. Non-obligatoire, cette norme définit **les bonnes pratiques à suivre dans la construction des bâtiments et l'installation de leurs équipements**, afin d'**optimiser leur niveau de confort hygrothermique et réduire leurs dépenses énergétiques** et leur impact carbone.

Ces recommandations portent notamment sur **l'utilisation de protections solaires**, sur **l'optimisation de la ventilation et de l'éclairage naturels**, ou encore sur les caractéristiques permettant d'**obtenir les meilleurs rendements énergétiques** pour l'éclairage artificiel ou la climatisation.

UN LABEL VERT POUR LA CONSTRUCTION CALÉDONIENNE...

En 2022 a émergé **le label BDCAL** (Bâtiment Durable Calédonien), piloté par le cluster Éco-Construction et impulsé par l'ACE et l'Agence de la Transition Écologique (ADEME). Une démarche là encore volontaire, mais **plus exigeante en termes de durabilité**, puisque touchant à d'autres aspects que la seule performance énergétique.

... ET UNE ÉTIQUETTE ÉNERGIE POUR LES BÂTIMENTS

Enfin, le service énergie de la DIMENC (Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de Nouvelle-Calédonie) développe en partenariat avec de nombreux acteurs une **étiquette énergétique des bâtiments**, sur le principe des codes de notation déjà employés avec l'étiquette énergétique calédonienne pour les équipements électroménagers.



Accompagner les acteurs dans leur recherche de performance énergétique

Plusieurs mécanismes financiers permettent d'accompagner les constructeurs, maîtres-d'ouvrages, collectivités, entreprises ou particuliers pour l'optimisation de la performance énergétique de leurs bâtiments ou patrimoines immobiliers : mécanismes de défiscalisation nationale, déduction locale sur l'impôt sur le revenu, taux de TGC réduits...

Les collectivités et entreprises peuvent notamment, sous certaines conditions, **bénéficier de subventions accordées par certains organismes tels que l'ACE, l'ADEME, ou encore l'AFD, la BPI ou la BDT**. Ces organismes ont d'ailleurs signé en 2023 un « pacte vert » visant à coordonner, organiser et communiquer sur les différentes aides disponibles à la maîtrise de l'énergie et à la transition énergétique des entreprises.

Une démarche vers laquelle de nombreux prestataires locaux sont en mesure d'accompagner les entreprises, les collectivités ou les particuliers qui le souhaitent.



Pour eux, la transition énergétique, c'est du concret !



© Nicolas Job /

ISOTECHNIC / SCI DUCOS UNION OPTIMISER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT EN ISOLANT SA TOITURE

En **deux études et une démarche d'amélioration thermique et énergétique**, la société ISOTECHNIC et la **SCI Ducos Union** démontrent la volonté des investisseurs de s'adapter au changement en s'engageant dans la transition énergétique.

La **SCI Ducos Union** a réalisé **l'installation d'une surtoiture isolée** sur un ensemble immobilier de type tertiaire situé à Ducos dont elle est propriétaire. Afin de **déterminer l'impact thermique et énergétique** de cette installation, la société **ISOTECHNIC** a été missionnée pour réaliser **une étude « avant/après » de contrôle des températures** entre mai et juin 2022, ainsi **qu'une étude de la consommation électrique** du bâtiment entre 2021 et 2022.

Des sondes disposées sous couverture pendant 2 mois ont permis d'appréhender les différences de température avant et après l'isolation de la toiture, permettant de déterminer l'impact réel de l'opération. Ces mesures ont démontré que pendant **les journées de fortes chaleurs, une toiture isolée en PUR permet de diminuer la température ambiante de 5 à 9 °C.**

En complément de l'installation d'une surtoiture, de la laine minérale coupe-feu a été posée dans les cloisons, les vieilles ampoules ont laissé place à des LED et les anciennes climatizations ont été remplacées par une installation spécifique aux bureaux de grande surface. Dans les locaux ainsi rénovés, **les factures d'électricité ont montré une diminution de 62 000 Fcfp entre 2021 et 2022**, alors que le nombre de salariés a doublé et que les installations électriques du bâtiment se sont multipliées.

4 EXEMPLES DE COMMUNES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mieux définir les besoins en éclairage public

Communes accompagnées par le dispositif du **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** de l'ADEME et de l'ACE, **Kouaoua et Canala** ont engagé une démarche de transition énergétique pour **réduire les consommations électriques de leur parc d'éclairage public**. Dans cet objectif et afin d'aider ces communes à **cerner leurs besoins réels** en la matière, le bureau d'études multi-techniques INGE NC a été missionné pour **établir le diagnostic de leur parc d'éclairage public**.

Ces diagnostics ont permis de **réaliser les états des lieux** de l'éclairage public des deux communes, **d'établir un plan de réduction** de leurs **consommations d'énergie** et de leurs **émissions de gaz à effet de serre (GES)** et de **formuler des préconisations** pour le développement futur de leurs installations d'éclairage.

Une fois mis en œuvre, ces plans d'actions permettront à Canala et à Kouaoua de réaliser **jusqu'à 75% d'économies d'énergie** sur leur éclairage public.



© Nicolas Job /

Renouveler l'éclairage public pour une meilleure performance énergétique

Chefs-lieux des provinces Sud et Nord, **Nouméa et Koné** se sont engagées dans **une démarche active de réduction de leurs consommations électriques**. La vétusté de leurs installations d'éclairage public constituant l'une des principales sources de surconsommation d'énergie, les deux collectivités ont décidé de **renouveler leur parc de points lumineux et d'armoires électriques**, ceci afin de maîtriser les consommations d'énergie, mais aussi d'assurer les sécurité de leurs administrés, limiter les nuisances et la pollution lumineuses et enfin collecter et recycler le matériel usagé.

À Nouméa, cette démarche a déjà permis de renouveler 80% du parc d'éclairage en remplaçant une technologie vétuste et énergivore par des luminaires à LED, bien plus économes et vertueux. 5299 points lumineux ont ainsi été remplacés pour près de 58% de réduction de consommation.

En 2023, Koné a quant à elle réduit sa consommation d'énergie de 75% en remplaçant quelque 300 points lumineux, ce qui représente une économie de 1,9 million Fcfp et une diminution de 47% des émissions de GES sur les postes rénovés.



© Nicolas Job /



ASSOCIATION DE FORMATION DU BTP (AFBTP) – FORMER LES PROFESSIONNELS AU DIAGNOSTIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT



Entre mars et mai 2023, **L'Association de Formation du BTP (AFBTP)** a mis en place un **programme de formation** à l'utilisation du logiciel « Moteur de calcul de diagnostic de performance énergétique du bâtiment », 31 personnes ont été formées et **20 professionnels du bâtiment ont validé cette formation** et maîtrisent cet outil développé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par le biais de la DAPM, l'ACE, l'ADEME et de la DIMENC.

Ce logiciel permet de **calculer les étiquettes énergie des bâtiments** sur la base de scénarios conventionnels, concernant les thématiques du Logement, du Commerce, de l'Hôtellerie et du Tertiaire.

Pour ce faire, l'outil génère des **diagnostics de performance**

énergétique (DPE) de bâtiments neufs ou existants, par l'évaluation de leur **consommation d'énergie** et leur **impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre**.

Ce logiciel sert aussi **d'indicateur permettant de calculer l'attribution des subventions** dédiées à **l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments**.

Former les professionnels du bâtiment calédoniens à l'utilisation de cet outil informatique contribue à **inscrire la Nouvelle-Calédonie dans une démarche plus vertueuse du secteur de la construction**. En développant ce programme de formation, **l'AFBTP contribue à la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie** en accompagnant sur cette voie **les acteurs calédoniens de la construction**.



SENSIBILISER ET INFORMER POUR INCITER À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
Moins connecté, plus responsabilisé

ACTE 1/5
Tu prendras soin de ton Smartphone

- Privilégie l'achat de smartphones reconditionnés et garde le tien le plus longtemps possible
- Ferme ou désinstalle tes applications inutilisées
- Désactive le Bluetooth et la géolocalisation lorsque tu ne t'en sers pas

90% DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE PAR UN SMARTPHONE EST GÉNÉRÉE LORS DE SA FABRICATION !

QUE L'ÉNERGIE SOIT AVEC MOI !

www.ecogeste.nc

Agence calédonienne de l'énergie

NOUVELLE CALÉDONIE

L'éducation et la sensibilisation du public comme des professionnels **aux écogestes et à la sobriété énergétique et numérique** sont aujourd'hui d'une importance capitale. Face aux défis environnementaux majeurs qui pèsent sur notre planète, il est impératif que chacun d'entre nous comprenne **le rôle essentiel** qu'il peut jouer dans la préservation de notre environnement. Les écogestes, tels que la réduction de la consommation d'eau et le tri des déchets, sont **des actions simples mais cruciales** pour réduire notre empreinte écologique.

La sobriété énergétique est une démarche incontournable. Réduire notre consommation d'énergie à la maison, au travail ou dans nos déplacements, c'est **réduire notre impact sur l'environnement et limiter nos émissions de gaz à effet de serre**. Cela passe par des gestes simples comme éteindre les lumières inutiles, isoler nos habitations, ou privilégier les transports en commun.

La sobriété numérique est une dimension essentielle de notre éducation environnementale. La consommation effrénée de ressources liées à la technologie a un impact significatif sur notre empreinte carbone collective. Éduquer le grand public et les professionnels à l'importance de la sobriété numérique, **c'est encourager l'utilisation responsable des appareils électroniques**, la réduction des déchets électroniques, et la prise de conscience **des enjeux liés à la fabrication et au recyclage des produits électroniques**.

Chacun de nous a un rôle à jouer, que ce soit en adoptant des comportements plus respectueux de l'environnement au quotidien ou en faisant des choix éclairés dans notre utilisation des technologies. Il est impératif que cette éducation devienne une priorité afin de construire un avenir plus durable pour les générations à venir.

WANTED
LES GLOUTONS D'ÉNERGIE

Le climatiseur peut faire flamber votre facture d'électricité !
Vos armes : réglez sa température à 25°C ou plus, éteignez une partie de la nuit et dans les pièces vides, entretenez une fois l'an !

La chasse aux gloutons d'énergie est ouverte !

RECOMPENSE FACTURE JUSQU'À 10% D'ÉCONOMIE

© DIMENS SUR ecogeste.nc | eec.nc | enerca.nc
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
Moins connecté, plus responsabilisé

ACTE 3/5
Tu nettoieras ta boîte mail

- Déshabille tes boîtes publiques et tes transactions publiques
- Supprime tes mails inutilisés et vide régulièrement ta boîte
- Supprime des pièces jointes compressées ou de très gros fichiers

UN EMAIL STOCKÉ DE COÛTE 10 MILLIARDES DE COÛTS ÉQUIVALENTS À UN SUV LE BIEN CARBONNE D'UN SAC PLASTIQUE

COMMENT JE VAIS SUPPRIMER TOUT ÇA MOI ?

www.ecogeste.nc

Agence calédonienne de l'énergie

NOUVELLE CALÉDONIE

WANTED
LES GLOUTONS D'ÉNERGIE

Les frigos et congélateurs n'ont pas froid aux yeux !
Vos armes : choisissez des appareils de classe énergétique A, installez vos frigos et congélateurs loin d'une source de chaleur (four, soleil...), entretenez les joints et dégivrez-les.

RECOMPENSE FACTURE JUSQU'À 15% D'ÉCONOMIE

© DIMENS SUR ecogeste.nc | eec.nc | enerca.nc
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

WATTY À L'ÉCOLE – Dès l'école primaire, sensibiliser les enfants à la transition énergétique

Watty à l'école est un programme de sensibilisation à la transition écologique destiné aux élèves des écoles primaires (CM1 et CM2 en Nouvelle-Calédonie). Visant à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie, Watty contribue à les rendre **acteurs et ambassadeurs de la transition écologique, à l'école et chez eux.**

Watty à l'école est un programme complet créé en métropole en 2013 par Eco CO2, une éco-entreprise innovante du secteur de l'économie sociale et solidaire. Le programme est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et l'ADEME. En Nouvelle-Calédonie, **le programme Watty est déployé depuis 2022** par l'association **Symbiose**, avec le soutien financier de l'ACE, Enercal et EEC.

La sensibilisation aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique est essentielle dès l'école primaire pour assurer le changement vers des comportements écoresponsables. Les enfants des classes élémentaires, futurs citoyens et ambassadeurs des écogestes appris dans le cadre scolaire, facilitent la réduction des consommations d'énergie à l'école comme au sein de leurs foyers. Changer ses ampoules électriques, consommer moins d'eau, se déplacer à vélo... Si c'est Watty qui explique aux enfants comment **réduire leur impact environnemental, ça change tout !**

Autour de thématiques différentes d'une année sur l'autre (énergies, appareils électriques, écomobilité, éclairage, réchauffement climatique, eau...), Watty propose :

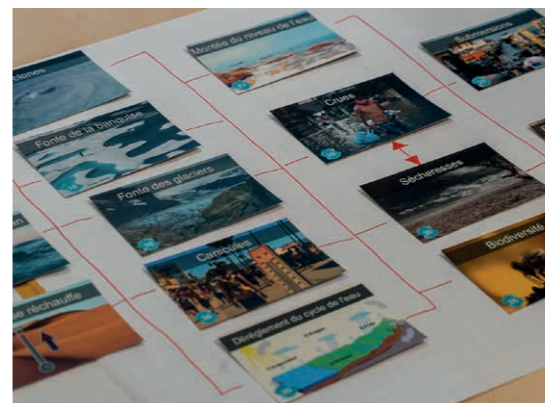


- ✓ **3 ateliers de sensibilisation** variés par an et par classe, d'une durée d'1 heure à 1 heure 30, animés par un intervenant spécialisé de l'association Symbiose.
- ✓ **Un événement annuel** pour chaque classe engagée. Il s'agit d'un **concours artistique à thème**, au format d'expression libre (vidéo, photo, dessin, maquette, chanson...).
- ✓ **Des ressources pédagogiques** fournies aux professeurs pour construire des activités complémentaires en classe tout au long de l'année et renforcer les connaissances des élèves (catalogues d'activités variées, jeux numériques et imprimables).



Programmes et outils développés par l'ACE pour sensibiliser le grand public

La Fresque du Climat



Les ateliers «**La Fresque du Climat**» sont une initiative visant à sensibiliser et éduquer le public sur les **enjeux cruciaux du changement climatique**. Ces ateliers interactifs offrent une **expérience immersive**, permettant aux participants de **mieux comprendre les causes, les conséquences et les solutions liées au réchauffement de la planète**. À travers **des cartes, des discussions et des simulations**, «**La Fresque du Climat**» engage activement les participants dans une **exploration des impacts du changement climatique** sur notre environnement, notre économie, et notre société. Ces ateliers fournissent des **outils concrets** pour encourager l'action individuelle et collective en faveur de la préservation de la planète, tout en favorisant une **meilleure compréhension des enjeux climatiques actuels**.

Conversations Carbone



Les « **Conversations Carbone** » sont des **groupes de discussions, d'échanges d'idées ou de dialogues** centrés sur la question de la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et sur la **lutte contre le changement climatique**.

Elles peuvent couvrir un large éventail de sujets, tels que les sources d'émissions de carbone, les stratégies de réduction des émissions, les technologies propres, les politiques climatiques... Elles sont utilisées comme un **moyen de mobiliser et d'éduquer les gens** sur la nécessité de prendre des mesures pour atténuer le changement climatique.

Dans de nombreux contextes, les «**Conversations Carbone**» sont organisées sous forme **d'ateliers, de conférences, de réunions communautaires ou en ligne**, avec pour objectif de **partager des connaissances, de susciter la réflexion** et de **favoriser l'action** en faveur de la réduction des émissions de carbone et de la protection de l'environnement.

2 Tonnes



En 3 heures et en équipe, l'**atelier ludique 2 Tonnes** permet de **se projeter jusqu'en 2050** en **découvrant les leviers industriels et collectifs de la transition vers une société bas carbone**, et d'identifier le rôle qu'on souhaite y jouer.

L'objectif à atteindre :

2 tonnes de CO₂ par an et par personne en 2050 !

En Nouvelle-Calédonie, les ateliers 2 Tonnes sont **adaptés au contexte local**.



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



agence
calédonienne
de l'énergie

